

Commune de



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU

SEANCE du 27 janvier 2011

Présences au Conseil Municipal

L'an deux mille onze, le 27 janvier, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation 18 janvier 2011
Nombre de conseillers municipaux en exercice 14
Nombre de Conseillers municipaux présents 10

Présences

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie CAGNARD, Evelyne PROVINSIAL
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Xavier DESMARETS,
Léon GROSSET JANIN, Alain VIARD.

Absents, Excusés

Monsieur Joël BRAISAZ donne pouvoir à Monsieur Alain VIARD
Monsieur Jean Pierre SPECIA donne pouvoir à Mireille GIORIA,
Mmessieurs Lionel BOCHET et Franck PICHOL THIEVEND, absents.

Secrétaire de séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes.

Madame Evelyne PROVINSIAL a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures

Objet

Approbation du compte rendu de la séance du 27 novembre 2010.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 27 novembre 2010

Adoption du compte rendu du 27 novembre 2010

Conseillers présents :..... 10 Ayant voté pour:.....12
Conseillers représentés :..... 2 Ayant voté contre :.....0 S'étant abstenu :0

Madame le Maire donne lecture d'un courrier réceptionné le mercredi 26 janvier 2011, adressé par Monsieur FRANCK PICHOL-THIEVEND, faisant part de sa démission en sa qualité de Conseiller Municipal.

Conformément à l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales la démission d'un membre du Conseil Municipal est définitive dès sa réception par le Maire. Monsieur Le Préfet sera immédiatement informé.

COFORET (coopérative forestière)

Messieurs Chenal et Guiguet-Dode de la coopérative Coforet sont invités à présenter l'analyse des programmes d'exploitation de la forêt du Revers pour les trois tranches 2008-2009-2010

L'exploitation a été réalisée par lignes à câbles d'une longueur de 400 à 800 mètres, sur 362 parcelles appartenant à 165 propriétaires pour une surface de 204 hectares.

L'impact économique est évalué à 753000 € de vente globale de bois et l'aide du Conseil général dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de coupes à câble s'est élevé à 122 000€. La prestation de Coforet s'est élevée à 71 000€.

Durant les 3 années (avec un fléchissement pour 2009) 10 000 m3 de bois d'œuvre ont été produits et 1317 tonnes de bois énergie.

Les ventes ont été réalisées en circuit court. Soit pour le bois de charpente : 1^{er} choix 948 m3 – 2^e choix 688 m3 – 3^e choix 973 m3 - bois pour palettes et emballages 2560 m3

Conseil Municipal du 27 JANVIER 2011 – Compte rendu

Pour ce qui concerne la part de forêt communale sur ces programmes (817 m³ de forêt soumise et 152 m³ de non soumis) le montant net encaissé a été de 20 671€.

Coforet souhaite poursuivre, en accédant par le haut, l'exploitation du massif sud du Revers. La coopérative propose la mise en place d'un plan de mobilisation des bois. Une étude technique est nécessaire.

La commune serait sollicitée pour l'élargissement de la route de la Thuilettaz et de la piste de la Commanderie, le Conseil général serait sollicité pour une participation à hauteur de 70%.

Trois conseillers municipaux, Messieurs Grosset-Janin Léon, Braisaz Guy et Braisaz Eric, font observer que les parcelles et les couloirs de débardage sont quasiment inaccessibles - sur les parties exploitées - par la présence de nombreux rémanents et branches non broyées.

Les membres de l'Assemblée souhaitent, avant de se positionner sur de nouveaux programmes qu'un constat soit effectué sur le terrain.

Pour ce faire, monsieur Chenal prend l'engagement, de se rendre sur le site avec des élus délégués et de prendre les mesures adéquates.

Rallye régional du Beaufortain

Monsieur Walter Vincenzi, président du Club Auto sport, est invité à présenter le tracé du 9^e rallye régional du Beaufortain.

La spéciale proposée sur le territoire communal se déroulerait le 30 avril sur la voirie communale n°1 pour un parcours de 6,5 km.

Toutes les mesures seront mises en œuvre afin d'apporter la sécurité maximale sur le trajet, tant pour les riverains que pour les participants.

Les membres du Conseil sont satisfaits de cette proposition. Madame le Maire se charge des dispositions règlementaires.

Travaux

Rappel des travaux d'investissement réalisés en 2010

Rénovation de la mairie : Salle du Conseil, Salle du Rocher, bureaux au niveau n-1, archives au niveau n-2, rénovation et assainissement des caves.

Equipement de locaux au groupe scolaire pour aménagement de la micro crèche.

Réfection toit de l'école (nœuds et bandes de rives)

Enrobés de la route du Tovet et de la Thuilettaz et reprise de 12 tampons de diverses voiries.

Réseaux pluvial et assainissement du croisement « Mont Blanc » au Pont de St Jean et au droit des Chalets de Céline

Empierrement de la route du Plan – Pose de drains sur la route de l'Echeru

Secteur des Saisies : aménagement du parking des Challiers, création d'un chemin piétonnier entre le pont skieur et le parking du Monument, construction d'un trottoir entre le rond point du centre station et la rue du Mirantin, installation de caniveaux route du Cristal, route de Chenavelle, aménagement de voiries : passages bateau, arrêts navettes, place du marché.

AEP : remplacement canalisation Route des Grangettes et sous le Pont du Tovet, mise en place chambres d'eau au Tovet

Pose de barrières et mains courantes pour faciliter l'accès à l'Eglise

Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments et éclairage public en vue de la mise en place de moyens de réduction de consommation d'énergies. Travaux commencés.

Programmation des travaux pour 2011

Fauchage talus :

à l'unanimité il est décidé de confier ce travail à un prestataire dont le matériel sera mieux adapté. L'épareuse montée sur l'unimog sera utilisée pour le village, les hameaux et les Saisies station. Autorise le maire à lancer la consultation.

Assainissement bâtiments Mollier et Lagier :

Ces travaux seront à la charge de la commune, au même titre que ceux réalisés pour les autres habitations en 1999.

Piste du Biot :

Comme convenu lors de sa création, l'entreprise Martoia fournira les drains et le personnel du service technique les posera.

Réfection des murs de soutènement face au Mont Blanc et sous le Musée.

Reprise des pluviales sur le chemin des Côtes et au lieu dit la Croix.

Route lotissement des Greniers de Hauteluze :

Cette route est actuellement privée. Elle dessert l'accès au réservoir d'eau communal de Nantailly. Suite à la demande de l'association des propriétaires des chalets, le conseil municipal, sur présentation du tracé - accepte à l'unanimité de classer cette route dans le domaine communal sous conditions que l'association en assure la mise aux normes : largeurs, enrobés, réseaux pluviales, drains, place de retournement pour le chasse-neige.

Elargissement de la route départementale de la Combe dite descente de la Combe :

Relance auprès du Conseil Général. La commune en profitera pour enfouir les réseaux secs.

Bâtiment pour service technique :

Les locaux sont devenus exigus. Il devient donc urgent de trouver une solution. Deux pistes de travail sont retenues. Mme le Maire propose une réunion avec les propriétaires fonciers intéressés.

Pose de barrières et élargissement de la route des Combes.

Reprise d'une section de la route des Fonds

Elargissement départ du chemin dit du Pachut et AEP pour lotissement Ligeon Ligeonnet

Réaménagement du Centre Bourg :

Le conseil autorise Mme le maire à lancer l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre.

Mise en place de panneaux d'affichage dans les hameaux.

Remplacement des huisseries de la salle Ducis.

Rénovation du chalet de l'alpage de Douce, démontage chalet de la Plate et consolidation chalet du Bolchu.

Réaménagement de l'espace Accueil/point Poste à la Mairie et remplacement de la verrière.

Remplacement de la conduite d'eau en éternit sur le secteur des Greniers (Nantailly)

Bilan de surveillance des points de mesures et préservation du secteur des Charbets.

Enlèvement de la terre stockée au « Revers ».

Reprise chemin du Rocher

Installation table et banc placette située à proximité de la salle Marthe Favre.

Reprise réseaux d'eau des Prés :

Compte tenu du montant, ces travaux seront réalisés en deux tranches. Le conseil autorise Mme le maire à lancer le marché pour la maîtrise d'œuvre.

Reprise réseau d'eau du Planay

Réalisation de travaux par les services techniques janvier 2011

Alimentation en eau et installation de sanitaires pour la salle du « rocher »

Réfection des sanitaires et évacuations au Club House

Réfection du balcon, de la cheminée et isolation de l'écomusée

Pose des panneaux d'affichage dans les hameaux

Remplacement du chauffe eau de l'école et entretien du matériel de la cantine scolaire

Réparation fuite d'eau au Planay

Droit de préemption urbain

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, six ventes de biens sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation.

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces ventes situées

Section AB parcelles 63-64-65,	Av des Cimes	demande de SCP JM	75018 Paris
Section AE parcelles 5-159,	Les Frumiers	demande de SCP Dunand	73200 Albertville
Section E parcelles 240-242	Belleville	demande de SCP Camoz	73026 Chambéry
Section AC parcelles 33-140-141-142	Rue du Mirantin	demande de SCP Delesalle	73200 Albertville
Section C parcelle 205	Bouchère	demande de SCP Leclerc	38024 Grenoble
Section AD parcelle 6	Les Frumiers	demande de Gauché Daumet	73460 Grésy

Personnel Communal

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder :

* Au remboursement des frais engagés par trois adjoints pour se rendre au Salon des maires, à hauteur de 143,33€ pour chacun.

* A la signature d'une convention de partenariat relative aux actions de formation avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, délégation régionale Rhône Alpes Grenoble avec participation financière de la collectivité aux actions « Intra et Inter Intra » (VSE) et aux actions à participation individuelle (VPU).

Cette convention est souscrite pour l'année 2011. Elle pourra être reconduite pour deux périodes supplémentaires de un an.

* A l'embauche de Julien Spécia, au service de la police municipale, du 26 février au 13 mars 2011. Il sera rémunéré à hauteur du SMIC horaire pour une durée de 30 heures hebdomadaires.

* Approuve l'augmentation du montant de l'encaisse de la Régie d'encaissement des produits touristiques qui passe de 1000 à 5000 €. Dit que le montant de l'indemnité du Régisseur, Madame Marie-Christine Braisaz, sera révisé selon la réglementation en vigueur.

* Suite à des problèmes techniques dus :

- aux changements tarifaires du 20 décembre 2010, la caisse des camping-cars présentait le 25 décembre un écart d'encaisse de 77€

- à la panne de l'horodateur n° 5 situé devant l'École de ski (ayant cumulé l'encaisse de la semaine précédente) le 17 janvier 2011 il est constaté un écart de 126,60€

Les membres du Conseil acceptent le débet des sommes de 77€ et 126.60€

Des demandes ont été soumises par plusieurs membres du personnel afin de bénéficier de l'IAT qui a été instaurée par délibération du Conseil Municipal en date du 30 octobre 2010.

Les demandes seront examinées individuellement au moment des notations.

Une demande est soumise par un employé ayant eu un accident avec son véhicule personnel pour avoir procédé à une reconnaissance de terrain en période d'enneigement.

Il a effectué une déclaration d'accident auprès de sa compagnie d'assurances et sollicite le remboursement de la franchise de 400€ qui lui incombe.

Il lui est demandé de présenter la déclaration, avec les dates heures et circonstances précises de l'accident. La décision sera prise lors de la prochaine séance du Conseil.

Aide aux agriculteurs

Le conseil prend connaissance des termes de la nouvelle convention soumise par la CUMA, dans le cadre de l'aide apportée aux agriculteurs pour les transports et épandages des lisiers et fumiers afin :

- d'encourager une meilleure répartition des fumures organiques provenant des élevages ayant leur siège d'exploitation sur la commune
- d'éviter une concentration des épandages autour des villages et en fond de vallée
- de favoriser un épandage sur des zones plus extensives (alpages, montagnettes)

Cette aide sera proportionnelle aux quantités de fumures traitées selon ces objectifs

* Les membres du Conseil approuvent la signature de la présente convention pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2011 à hauteur de 5€ le mètre cube de fumure évacuée.

* Approuve le remboursement à la CUMA de la part communale 2010, pour l'aide apportée à 6 exploitations, conformément à la précédente convention, soit 2.878,92€ pour 727m³ à 3.96€ le m³.

Gestion forestière

Madame le Maire expose à l'assemblée la proposition de renouvellement de la certification PEFC.

L'adhésion à PEFC Rhône Alpes permet de garantir la gestion durable de la forêt communale

Le Conseil approuve la souscription pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

* Le Conseil est informé du montant de la participation 2011 de la commune au budget du S.D.I.S. Soit 115 987,55€. Dit que les appels de fonds seront trimestriels.

* L'Assemblée accepte le versement de la cotisation à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Savoie à hauteur de 501.60€ représentant la cotisation 2011 des sapeurs pompiers volontaires et saisonniers.

Alpage de « Douce »

Attribution alpage de Douce

Madame le Maire rappelle que la convention pluriannuelle de location de pâturages souscrite de façon provisoire avec Monsieur BRAISAZ Sylvain est arrivée à échéance.

Suite à la décision du Conseil Municipal en date du 01 octobre 2010, la procédure de publication a été effectuée en vue d'une nouvelle mise en location. La date limite de dépôt des candidatures avait été fixée au 31 décembre 2010. Deux candidatures sont parvenues.

Après discussion, les membres du Conseil décide de souscrire une nouvelle convention avec Monsieur BRAISAZ Sylvain dans les conditions fixées par l'arrêté Préfectoral DDAF/SEA 2010-501 du 20 octobre 2010 soit 113.20€/ha.

La dite convention est consentie moyennant un loyer annuel de l'alpage d'une surface de 103 ha à 11.33 Euros l'hectare soit 1167.00 €.

Aucun loyer ne sera demandé pour la mise à disposition du chalet à l'alpagiste pour la période d'été, jusqu'à sa rénovation. Un avenant à la convention sera alors mis en place.

Rénovation du chalet d'Alpage de Douce

Le Conseil approuve :

- * le projet de rénovation du chalet de l'alpage de Douce
- * la mission d'accompagnement de projet confiée à la Société d'économie Alpestre dont les honoraires s'élèveront à 798,33€
- * le dépôt d'un dossier de demande de subvention pour les travaux de gros œuvre (toit, maçonnerie, sanitaires, adduction d'eau potable) auprès des financeurs potentiels (Conseil général, Etat, Europe) pour un montant le plus élevé possible

Demandes de subvention

Conformément au contrat d'objectifs signé le 26 août 2010 avec l'office « Les Saisies Villages Tourisme »

et après discussion, les membres de l'assemblée approuvent l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2011 à hauteur de 70.000€

Fixe une date pour l'étude des dossiers de demandes de subventions des associations au mardi 08 février.

Convention de fourniture de repas

Afin de rectifier une erreur de forme dans le corps de la convention soumise par Le Conseil général, afin d'approvisionner la cantine scolaire de l'école primaire d'Hauteluze le Conseil accepte et charge Madame le Maire de la signature d'une nouvelle convention de partenariat entre le collège de beaufort, le Conseil général, les communes de Villard sur Doron et Hauteluze

QUESTIONS DIVERSES

Participation pour la non réalisation d'aires de stationnement

Le Conseil Municipal approuve l'actualisation annuelle de la participation pour non réalisation d'aires de stationnement, conformément à la circulaire du ministère de l'écologie du développement durable, du transport et des logements en date du 23 décembre 2010

Conseil Municipal du 27 JANVIER 2011 – Compte rendu

Dit qu'à compter de ce jour et jusqu'à la parution de la prochaine circulaire, sera appliqué l'indice 1517, soit une valeur nette de 13 651.96€ par place de stationnement non réalisée.

Tour Cyclo du Mont Blanc

Accepte la souscription d'une convention concernant l'organisation, le 17 juillet 2011, de l'épreuve rando-sportive internationale « le Tour du Mont Blanc Cyclo » entre l'Office « Village Tourisme » la Société « Sportcommunication.com » et la commune d'Hauteluce.

Le montant de la participation de Station Tourisme et de la collectivité sera de 3.037,84€ HT chacune

Syndicat Local des Moniteurs Hauteluce/Val Joly

L'ESF Hauteluce/Val Joly, organise des pots d'accueil chaque mercredi pendant les vacances scolaires de la saison d'hiver.

Pour ce faire, le syndicat sollicite les commerçants de la vallée à hauteur de 40€ pour la saison.

Compte tenu de leur implication et de l'objectif recherché, le Conseil propose de participer pour la même somme.

Messieurs Viard et Cuvex-Combaz informent que les balisages qu'ils ont mis en place pour les sentiers raquettes ont été détruits par des personnes malveillantes. Le conseil condamne ces agissements totalement irresponsables et gratuits. Il est regrettable que les efforts déployés pour accueillir les utilisateurs soient ainsi brisés.

Evènement culturel

Le Conseil prend connaissance du compte rendu de la réunion qui s'est déroulée le 10 novembre 2010 à la salle Ducis, dans le cadre des contrats cantonaux pour la jeunesse, en vue de la préparation d'un évènement culturel (fête au village qui ouvrira la saison estivale) prévu le 2 juillet 2011 à Hauteluce.

La prochaine réunion de préparation aura lieu le 15 mars à 20 heures à la Salle Ducis

Toutes les associations, acteurs publics et bonnes volontés du village sont invités à participer.

Ultra Tour du Beaufortain

Le Conseil accepte la demande de l'Association Ultra Tour du Beaufortain, pour mise à disposition de matériel pour le ravitaillement du Col du Joly, lors du passage de l'été 2011 (la date reste à préciser)

ASADAC

Accepte de souscrire à l'adhésion 2011 des communes de catégorie C.

Le montant de la cotisation s'élève à 226,24€

Projet Beaufortain VTT

Le Conseil est invité à se prononcer sur la réhabilitation d'un chemin rural « l'Echellier-Bellavarde » et l'itinéraire des Carrets jusqu'aux Culas en vue de l'amélioration du parcours « Adret'Naline », situé sur notre territoire, suite au bilan de la saison VTT de l'été 2010.

Une visite sur le terrain sera effectuée avant toute prise de position.

Affaire du Tilleul centenaire : L'assemblée prend connaissance des conclusions du tribunal dans l'affaire qui l'oppose à Mme BAL Isabelle à propos du tilleul situé au pied de son habitation.

La demanderesse est déboutée et condamnée à conserver les frais d'audience à sa charge

Accès propriété Braisaz-Cesca Annie- Lieu dit le Tövet

Cet accès a été réalisé par la commune en 1986, en compensation de l'autorisation de passage donnée par le propriétaire de l'époque pour permettre à la commune de créer la route du Tövet.

Il apparaît que la dite autorisation de travaux n'ayant pas été suivie d'actes notariés de transfert de propriété, ne peut faire office d'autorisation de voirie.

En l'état, cette affaire constitue bien une affaire privée dans laquelle les ayants droits doivent trouver par leurs propres moyens un terrain d'entente avec les propriétaires riverains.

Il conviendra cependant que, suite aux nouvelles dispositions prises par les intéressés, les parcelles 690,691 et 692 ne soient pas en « état d'enclave ».

Demande d'achat de terrain

L'assemblée est sollicitée par la famille Franc-Carmetrand pour l'acquisition de la parcelle 1253 située en section E

Le Conseil accepte de céder cette parcelle de 2773 m², située en zone agricole, à la famille Franc-Carmetrand, acquéreurs du bâtiment contiguë. Le prix de vente inclura les frais d'acte notarié.

Taxes 2011

Les membres du Conseil prennent connaissance des nouvelles dispositions en matière de perception des taxes, compensations et dotations lui revenant pour l'année 2011.

Visite de Monseigneur Ballot

Le Conseil est informé de la visite de l'Evêque Monseigneur Philippe Ballot. Il officiera à la messe du dimanche 6 février à l'Eglise Saint Jacques d'Assyrie.

Bâtiment SCI de Bisanne

Conseil Municipal du 27 JANVIER 2011 – Compte rendu

M. Léon Grosset Janin et Mme Sylvie Ainoz-Cagnard s'étonnent de voir apparaître une activité chambres d'hôte et restaurant dans ce lieu dont une partie est réservée au médical. Ils demandent qu'une vérification soit faite au niveau du permis de construire.

Madame le Maire répond qu'aujourd'hui elle ne connaît pas les règles régissant l'ouverture des chambres d'hôtes, hormis la déclaration en préfecture. Ce qui a été fait dans ce cas précis.

Gestion des relevés des compteurs d'eau

Eric Braisaz délégué auprès de la Communauté de Communes du Beaufortain fait le point sur la commission qui a travaillé sur ce sujet.

Budget SIVOM des Saisies

Les élus délégués au SIVOM, les adjoints et les conseillers ont participé à plusieurs réunions finances avec les élus de Villard sur Doron et Crest Voland.

Fixe la date du prochain Conseil Municipal au jeudi 24 février à 20 heures

ARRETES MUNICIPAUX PRIS en août 2010

N° d'ordre	Service Emetteur	Date	Objet
2011-01-01	Services administratifs	15/01/2011	Autorisation spectacle de rue « Pas si bête »
2011-01-02	Services administratifs	15/01/2011	Autorisation soirée D.J. aux Périots
2011-01-03	Services administratifs	28/01/2011	Arrêté détention chien 2 catégorie

RECUEIL des ARRETES du SERVICE URBANISME

Type de demande	Numéro	Date	Lieu concerné	Bénéficiaire	Avis
PC	073-132-10D1024	16/11/2010	Plan Champ	M. David Poussard	Accordé
DP	073-132-10D5025	08/11/2010	Chef-lieu	SARL Semery	Accordée
DP	073-132-10D5026	15/11/2010	Cc le Dahu	Godard Gaylord	Accordée
PC	073-132-10D1022	23/11/2010	Cour- Belleville	SCI de Cour Pichol Patrice	Accordé
PC	073-132-10D1023	02/12/2010	Av. JO Les Saisies	Ducrey Daniel	Refus
PC	073-132-07D1024	24/11/2010	Le Revers	Bal Villet Patrice	Accordé
PC	073-132-10D1005-04	03/12/2010	Le Chozal	SCCV Résidence le Chozal	Accordé
PC	073-132-10D1015	08/12/2010	La Barme	Favre- Lamarine André	Accordé
PC	073-132-10D1014	08/12/2010	Les Evettes	Bonnet-Ligeon David	Accordé
DP	073-132-10D5030	14/12/2010	Av. JO Les Saisies	SARL Le Véry	Accordée
DP	073-132-10D5029	27/12/2010	Route des Carrets	Bouré Catherine	Accordée
PC	073-132-09-D1015-01	27/12/2010	La Bouna	Wénès Louis Pierre	Accordé
PC	073-132-10D1006	17/01/2011	Entre Deux Nants	Constantin Adrien	Retiré
PC	073-132-10D1026	17/01/2011	Nantailly	Godemel Frédéric	Accordé
DP	073-132-10D5028	17/01/2011	Le Chozal	Pichol-Thievend Marcel	Accordée
DP	073-132-10D5031	17/01/2011	Av. JO les Saisies	Coop Laitière du Beaufortain	Accordée
PC	073-132-10D1027	17/01/2011	Nantailly	De Fosseux Evrard	Refusé
PC	073-132-10D1021	17/01/2011	Les Granges	Guiguet-Dode Christophe	Accordé